

GUIDE de la RENTRÉE

des Pavillons-sous-Bois

> Petite enfance



> Scolarité



> Loisirs



> Culture



> Sport





 **Édito** 3

 **Vos interlocuteurs** 4-5

 **Petite enfance** 6

> L'accueil des enfants de 0 à 4 ans

 **Scolarité** 9

- > La ville et l'éducation
- > Les écoles
- > L'accueil du matin et du soir
- > La restauration scolaire
- > Les études dirigées
- > L'accompagnement à la scolarité
- > La facturation
- > Les adresses utiles

 **Loisirs** 18

- > L'accueil de loisirs
- > Les centres de vacances

 **Culture** 21

- > L'Espace des Arts
- > Le Conservatoire Hector Berlioz
- > La Bibliothèque municipale

 **Sports** 26

- > Les équipements sportifs
- > Les associations sportives



Ville des Pavillons-sous-Bois - Guide de la Rentrée édition N° 10 - 2020-2021

- > Tirage: 12500 exemplaires
- > Directrice de la publication Katia COPPI, Maire, Conseillère Départementale
- > Rédaction, photos: Service communication Florence Gadroy. Tél.: 01 48 02 75 81
- > Infographie: Public Imprim Tél.: 01 48 20 69 47
- > Impression: imprimerie RAS Tél.: 01 39 33 01 01
- > Distribution: Espace Impression Tél.: 01 46 70 12 21



Chers parents, chers enfants,

Après une période éprouvante pour tous, les vacances d'été - un peu particulières cette année mais attendues, pourtant, avec impatience - sont sur le point de se terminer. J'espère que chacun d'entre vous a pu en profiter pleinement, pour aborder la rentrée avec sérénité.

Comme chaque année, ce Guide de la rentrée a pour vocation à vous aider, le mieux possible, à préparer ce moment essentiel que constitue l'entrée en crèche ou à l'école de vos enfants. Afin de faciliter vos démarches, toutes les structures d'accueil proposées pour les petits Pavillonnais ont été recensées : structures dédiées à la petite enfance, écoles maternelles et primaires, accueil de loisirs ou encore associations culturelles et sportives.

Nous avons pris l'habitude, comme vous le savez, pendant la pause estivale, d'intervenir dans les bâtiments communaux afin de préparer l'accueil des enfants. Cette année n'échappe pas à la règle et de nombreuses interventions ont été programmées par les services de la ville, pour le confort de tous.

Je reste à votre écoute et je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne et belle rentrée!

Votre maire
Katia COPPI



Katia COPPI
Maire,
Conseillère
Départementale



■ Les services municipaux



MAIRIE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Place Charles de Gaulle

 0148 02 75 75

 mairie@lespavillonssousbois.fr

 www.les-pavillons-sous-bois.fr

 ville des Pavillons-sous-Bois **Nouveau**

> Ouverture de l'Hôtel de ville du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : 12h) et de 13h30 à 18h.

■ MAIRIE ANNEXE

Maison des Services Publics
Claude Érignac

1, allée de Berlin

 0148 02 75 47

DIRECTION ÉDUCATION JEUNESSE – SPORTS

Hôtel de ville
Place Charles de Gaulle

 0148 02 75 30/26/97/28

> Permanence le jeudi de 18h à 19h (excepté pendant les vacances scolaires).

> Fermé le lundi matin et le 2^e lundi de chaque mois toute la journée.

SERVICE POPULATION ÉTAT-CIVIL

Hôtel de ville
Place Charles de Gaulle

 0148 02 75 18/71/72

> Fermé le lundi matin, ouvert les samedis matins pairs.

PETITE ENFANCE

> **Multi accueil À Petits Pas**

68, avenue Aristide Briand

 0148 49 70 07

> **Multi accueil Les Berceaux de l'Ourcq**

31, avenue du Général Leclerc

 0148 49 98 24

> **Multi accueil Les Petits Voyageurs**

Place Oissery Forfry

 0148 96 28 11

> **Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM): La Parent'aile**

Place Oissery Forfry

 0148 47 18 17

CULTURE

> **Conservatoire Hector Berlioz**

77-79, allée Danielle Casanova

 0141 55 17 60

> **Bibliothèque municipale**

8, allée Robillard

 0148 47 95 54



■ Vos élus



Katia COPPI

Maire des Pavillons-sous-Bois
Conseillère Départementale



CONTACT

Pour prendre rendez-vous :
Cabinet de Madame le Maire

☎ 0148 02 75 04/05

✉ mairie@lespavillonssousbois.fr

Permanence téléphonique :
le 1^{er} jeudi de chaque mois de 18h30 à 20h30
(excepté au mois d'août) 0148 02 75 94



Christine GAUTHIER

2^e Adjointe au maire
déléguée à l'Éducation
et aux Activités
périscolaires (3-11 ans)



Annick GARTNER

4^e Adjointe au maire
déléguée à la Petite
enfance et à la
Dépendance



Geneviève SIMONET

8^e Adjointe au maire
déléguée à la Culture
et à la Communication



Yohan NONOTTE

Conseiller municipal
délégué au Sport et à
la Jeunesse (12-18 ans)



Pour toute communication avec vos élus :

☎ 0148 02 75 04/05 - ✉ mairie@lespavillonssousbois.fr



■ Modalités d'accueil des enfants de 0 à 4 ans

(Structures municipales)

■ INSCRIPTIONS

> Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure **Les Petits Voyageurs**, par téléphone au **014896 2811**. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^e mois de grossesse.

Les documents à fournir (photocopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant.
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de revenus.
- justificatif de domicile récent (- de 3 mois).
- pièce d'identité des parents.

Fermetures des structures :

3 semaines au mois d'août, 1 semaine en fin d'année et deux jours pour des journées pédagogiques.

■ ATTRIBUTION DES PLACES

> La Commission d'Admission aux Modes d'Accueils (CAMA) gère l'attribution des places qui est réalisée par ordre chronologique des inscriptions sur la liste. Après chaque Commission d'Admission aux Modes d'Accueil, un numéro de rang est



communiqué à chaque parent ayant rempli un dossier de demande de place en crèche, afin de suivre l'évolution de leur demande.

> C'est la date de réception de l'acte de naissance qui détermine le placement dans la CAMA du groupe d'âge auquel l'enfant est rattaché, tant que la demande est reconfirmée dans les délais impartis. En cas d'interruption de relance, c'est la date de relance qui est utilisée pour établir le nouveau numéro de rang.

Afin de faciliter cette procédure, la demande de relance est réalisable sur le site Internet de la ville :

 www.les-pavillons-sous-bois.fr
rubrique *Vos demandes en ligne*

■ FONCTIONNEMENT

> La direction et les auxiliaires de puériculture articulent des projets autour de l'éveil de l'enfant et de son développement dans le respect du rythme de chacun. Les bébés (dans l'année de naissance), les moyens (entre 1 et 2 ans) et les grands (2 à 3 ans) peuvent être accueillis au sein d'un même petit groupe, nommé « les petites familles », ou peuvent être regroupés par tranches d'âges.

> Une attention particulière est portée à la qualité des repas servis aux enfants en tenant compte des recommandations au niveau de l'équilibre alimentaire et des quantités.



■ STRUCTURES D'ACCUEIL

Multi accueil A Petits Pas

68, avenue Aristide Briand

 01 48 49 70 07

 Directrice: Sonia Dezalais

> Accueil collectif, pour les enfants de 12 mois à 4 ans:

- 21 places, en accueil collectif régulier à temps complet, de 7h45 à 18h15
- 12 places en accueil collectif occasionnel, par demi-journée de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Multi accueil Les Berceaux de l'Ourcq

31, avenue du Général Leclerc

 01 48 49 98 24

 Directrice: Nathalie Jolly

 Directrice adjointe: Sandrine Macé

> Accueil collectif pour les enfants de 10 semaines à 4 ans:

- 80 places, en accueil collectif régulier à temps complet ou partiel, de 7h à 19h.

Multi accueil Les Petits Voyageurs

Place Oissery Forfry

 01 48 96 28 11

 Directrice: Johanna Kraan

 Directrice adjointe: Sylvia Nobre

> Accueil collectif et familial (au domicile d'une assistante maternelle) pour les enfants de 10 semaines à 4 ans:

- 57 places, en accueil collectif régulier à temps complet ou à temps partiel, de 7h à 19h
- 5 places, en accueil collectif à temps occasionnel, par demi-journée de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30

- 2 places, en accueil familial régulier à temps complet.

Crèche départementale Marcellin-Berthelot

Allée Marcellin Berthelot

 01 71 29 23 26

 Directrice: Véronique Maginet

> Accueil collectif géré par le département :

- Accueil collectif pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans du lundi au vendredi.

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM): La Parent'aile

Place Oissery Forfry

 01 48 47 18 17

 Directrice: Sylvie Nguyen

 Directrice adjointe: Sofia Flaconnel

> Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et de rencontres, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche d'un mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistant(e) s maternel (le) s agréé(e) s disponibles et accompagne les familles dans leurs démarches administratives. C'est un lieu d'échanges pour les assistantes maternelles, les enfants et les parents. Il communique sur la profession et les conditions d'agrément,





ainsi que sur les différents modes d'accueil de la ville.

- **Accueil des assistantes maternelles, agréées par le Conseil Départemental et des enfants:** lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h.
- **Accueil du public:** lundi, mardi et vendredi de 14 h à 17 h 30, le jeudi de 14 h à 18 h 30 et un samedi par mois de 9 h à 12 h, sur rendez-vous.

Réunions parents futurs employeurs, à 14 h 30 :

les jeudis 17 septembre, 15 octobre,
19 novembre et 17 décembre 2020,
21 janvier, 11 février, 18 mars, 15 avril,
20 mai, 17 juin et 8 juillet 2021.

🏠 Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Place Oissery Forfry

☎ 0148 471817

👤 Directrice: Sylvie Nguyen

> Ouvert le mercredi matin de 9h à 12h. Le LAEP est un lieu gratuit et sans inscription pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé.



■ ASSOCIATION

🏠 APJC - Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

23, allée Étienne Dolet

☎ 0148 02 0779

- > Le LAEP de l'APJC est un lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un membre de leur famille.
- > Il offre un espace de jeux, de paroles, de rencontres dans la bienveillance et sans inscription préalable.
- Ouvert tous les vendredis de 9h30 à 12h. Le café des parents est un espace de rencontres entre parents, d'échanges, de partage d'idées, réflexions et conseils... Les séances sont animées par des professionnels.
- Une fois par mois le mercredi de 10 h à 11 h 30 ou le vendredi de 19 h à 20 h 30.

■ STRUCTURE D'ACCUEIL PRIVÉE

🏠 Micro-Crèche Bulle société AGAPI

12, allée Michelet

93320 Les Pavillons-sous-Bois

👤 Direction: Flore Moukid

- 10 places pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.
- Modalités d'accueil: du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 45. Temps plein, temps partiel ou accueil occasionnel.
- Inscription: les places sont attribuées directement par la structure, en déposant une demande d'inscription sur le site internet 🌐 <http://agapi.fr/inscription>



■ La ville et l'Éducation

■ TEMPS SCOLAIRES HORAIRES

> Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8 h 30 à 11h30/13h30 à 16h30

■ LA SÉCURITÉ PRÈS DES ÉCOLES

> Chaque jour, les entrées et les sorties des établissements sont surveillées par des agents municipaux afin d'assurer la sécurité des enfants.

■ LES ÉDUCATEURS SPORTIFS

> L'éducation physique et sportive (EPS) est une discipline obligatoire au programme des apprentissages, assurée par les enseignants. 3 heures hebdomadaires pendant lesquelles les enfants développent leurs capacités physiques. Certains cours sont assurés, en partenariat avec les enseignants, par trois éducateurs sportifs, mis à disposition des écoles par la ville, de la Grande Section au CM2.

■ L'ÉDUCATION MUSICALE

> Un musicien, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI), assure par rotation dans toutes les écoles élémentaires de la ville, l'éducation musicale des élèves. Pendant 1h 30 par semaine, il aide à développer l'esprit critique des enfants, leur créativité sonore ainsi que leur culture musicale.

■ La ville au service des écoles

■ EFFECTIFS

> Plus de 200 agents municipaux travaillent au service des écoles :

- 30 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) aident quotidiennement les enseignants.
- 100 animateurs accueillent les enfants le matin et le soir, pour les encadrer le temps du midi et en centres de loisirs.
- Environ 100 agents assurent l'entretien, le gardiennage des établissements scolaires, le service de restauration, la sécurité près des écoles.

■ QUELQUES CHIFFRES DU BUDGET CONSACRÉ À LA VIE SCOLAIRE

- Fournitures scolaires (écoles maternelles et primaires) : **139 321 €**
- Livres de prix pour les CM2 : **7741 €**
- Jouets de Noël pour les écoles maternelles et participation au spectacle pour les écoles élémentaires : **42152 €**
- Mobilier scolaire et audio-visuel : **42195 €**
- Achat de tableaux numériques : **34480 €**
- Location de cars et participation aux sorties scolaires : **2346 €** par école
- Classes transplantées (selon projets) : **80923 €**
- Solutions interactives : **66000 €**



■ Les écoles

■ L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE



Direction Éducation Jeunesse - Sports

Bureau n° 7 de l'Hôtel de ville

☎ 0148 02 75 30/26/97/28

- > Le service est fermé le lundi matin et le 2^e lundi de chaque mois toute la journée.
- > L'école est obligatoire pour tous les enfants de 3 à 16 ans.
- > Les inscriptions administratives pour les écoles maternelles et élémentaires sont enregistrées à la mairie; les admissions sont réalisées auprès des directeurs d'écoles.
- > La Direction Enseignement - Jeunesse - Sports se charge aussi des inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir, des mercredis et des vacances scolaires.



Documents à fournir :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance.
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour.
- Certificat de radiation, délivré par le directeur de l'école (en cas de changement d'école).
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...).

Pour les personnes hébergées :

- Attestation d'hébergement et facture d'eau, de gaz, d'électricité ou quittance de loyer (récente), de l'hébergeant.
- Deux documents administratifs justifiant l'adresse des parents de l'enfant.

Pour les parents divorcés :

- Copie du jugement de divorce spécifiant la résidence de l'enfant et l'exercice de l'autorité parentale.





■ LES ÉCOLES MATERNELLES

École Eugène Fischer

4-6, allée Pierre Brossolette

☎ 0148 02 74 60

👤 Directeur: Mathieu Thuillier

École Fontenoy

25, allée de Fontenoy

☎ 0148 49 22 23

👤 Directrice: Valérie Lemoine

École Jean Macé

53, avenue Aristide Briand

☎ 0141 55 30 51

👤 Directrice: Bénédicte Roux

École Jules Verne

3-5, avenue Georges Pompidou

☎ 0148 02 47 09

👤 Directrice: Jessy Sachet

École Marguerite Léopold

Allée Louis Calmanovic

☎ 0148 02 47 13

👤 Directrice: Sandrine Armand

École Robillard

6-8, allée Robillard

☎ 0148 49 31 43

👤 Directeur: Mickaël Bouhail



■ LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

École Fontenoy (CP au CE2)

25, allée de Fontenoy

☎ 0148 49 22 23

👤 Directrice: Valérie Lemoine

École Jean Macé (CP au CM2)

53, avenue Aristide Briand

☎ 0141 55 30 51

👤 Directrice: Bénédicte Roux

École Julie-Victoire Daubié

55, avenue Aristide Briand

☎ 0148 02 47 00

👤 Directrice: Isabelle Malhaire

École Jules Verne

3-5, avenue Georges Pompidou

☎ 0148 02 47 09

👤 Directrice: Jessy Sachet

École Monceau

25, allée de Fontenoy

☎ 0148 49 11 48

👤 Directrice: Agnès Delouche

École Pierre Brossolette

4, allée Pierre Brossolette

☎ 0148 02 74 55

👤 Directrice: Nadine Gouret

École Robillard (CP au CE1)

6-8, allée Robillard

☎ 0148 49 31 43

👤 Directeur: Mickaël Bouhail

École de l'Alliance

(enseignement privé)

35-37, allée Robert Estienne

☎ 0148 48 16 17

👤 Directrice: Arielle Sasportes

■ LES COLLÈGES

Collège Anatole France

49, avenue Georgette Bach

☎ 0148 49 58 57

👤 Principale: Aline Michel

Collège Éric Tabarly

32, avenue Albert Thomas

☎ 0155 89 15 20

👤 Principale: Marie Anjes Da Silva

Collège de l'Alliance

(enseignement privé)

35-37, allée Robert Estienne

☎ 0148 48 16 17

👤 Principale: Sarah-Laure Attias

■ LES LYCÉES

Lycée professionnel

LEP Claude Nicolas Ledoux
Avenue du 14 juillet

☎ 0148 50 32 00

👤 Proviseur: Madame Lorant





■ LE RASED RÉSEAU D'AIDE SCOLAIRE AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉ

- > Le RASED est un dispositif mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale contribuant à la politique d'adaptation et d'intégration scolaire.
- > Chaque RASED est constitué d'un enseignant spécialisé en aide relationnelle, d'un enseignant spécialisé en aide psychologique et d'un psychologue de l'Éducation Nationale.
- > Ils ont pour but de mener des actions spécifiques et un suivi continu des élèves pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

> Pour les écoles Fontenoy, Monceau et Robillard :

☎ 0148 49 22 99

> Pour les écoles Brossolette, Fischer, Jean Macé, Léopold, JV Daubié :

☎ 0148 47 79 62

> Pour l'école Jules Verne :

☎ 0171 29 12 99

■ L'accueil du matin et du soir

■ LES ACCUEILS DU MATIN

- > Ces accueils fonctionnent dans toutes les écoles, maternelles et élémentaires. Ils sont ouverts pendant la période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20.
- > Les enfants sont encadrés par des surveillants périscolaires qui proposent différentes activités calmes telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8h20.

■ LES ACCUEILS DU SOIR

- > Les accueils du soir fonctionnent, dans les écoles maternelles, à partir de la sortie des classes à 16h30 jusqu'à 19h.
- > Dans les écoles élémentaires, ils fonctionnent après l'étude dirigée, de 18h à 19h. Les enfants sont accueillis par le personnel municipal, des activités variées leurs sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents.
- > Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école. La facturation est mensuelle.

Retrouvez toutes les informations sur le site Internet de la ville :

🌐 www.les-pavillons-sous-bois.fr



■ La restauration scolaire

- > La pause déjeuner dure 2 heures, de 11h30 à 13h30.
- > Aux Pavillons-sous-Bois, près de 2200 repas sont fabriqués et servis tous les jours.
- > La restauration scolaire obéit à des règles très strictes en matière d'hygiène alimentaire, de fabrication des repas et de stockage des produits.
- > Toutes les denrées utilisées dans la confection des repas aux Pavillons-sous-Bois sont conformes aux spécifications techniques inscrites dans les décisions du Groupe d'Études des Marchés de Restauration Collective et Nutrition (GEMRCN), selon le décret du 30/09/2011.
- > 20 % des ingrédients qui entrent dans la composition des menus sont d'origine Bio et se décomposent en 5 fruits ou légumes Bio, 5 céréales Bio, 5 viandes Bio, 5 laitages Bio sur un total de 20 repas. La viande de bœuf est Française et les volailles sont certifiées.
- > En application de la loi EGALIM, un repas végétarien est proposé une fois par semaine.

■ LA COMMISSION DES MENUS

- > Un suivi régulier de la qualité du service et des repas est établi par la commission des menus. Elle est composée de Katia Coppi, Maire-Conseillère départementale, du prestataire qui approvisionne les restaurants en denrées brutes, des directeurs d'écoles, des représentants de parents d'élèves et de la responsable du service restauration. Ils se réunissent deux fois par an pour établir le bilan de la restauration scolaire de la période écoulée et réfléchir aux éventuelles améliorations.

■ LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

- > Certains enfants présentent des allergies alimentaires et ne peuvent pas manger les repas proposés par la restauration scolaire. Ils peuvent, cependant, être accueillis et apporter leurs propres déjeuners qu'ils prendront avec les autres enfants.
- > Pour cela, les parents doivent compléter un dossier. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera signé entre la famille, l'école, la municipalité, le médecin scolaire et l'allergologue de l'enfant.



À noter :

Les menus sont publiés chaque semaine sur le site Internet de la ville :

 www.les-pavillons-sous-bois.fr

Rubrique Menu des cantines depuis la page d'accueil

■ Les études dirigées

- > Elles ont lieu dans les écoles élémentaires de 16 h30 à 18 h et sont assurées par les enseignants ou par des animateurs diplômés (niveau Bac) qui veillent à la bonne compréhension et au bon apprentissage des leçons. Ensuite, les enfants peuvent bénéficier de l'accueil de l'école de 18h à 19h.
- > Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école.
- > La participation à l'étude dirigée fait l'objet d'une tarification mensuelle à la présence.



■ Les associations d'accompagnement à la scolarité

> Ces associations sont habilitées par le Comité Départemental des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

■ ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DES PAVILLONS - ASP



Maison des Services Publics
Claude-Erignac:

1, allée de Berlin

Président: Patrice Genser

Directrice: Amel Sahli

0651089914

amelasp93@gmail.com



Inscription: à la rentrée scolaire

> L'association d'accompagnement scolaire des Pavillons-sous-Bois (ASP) accueille les enfants du CP à la classe de troisième tous les jours après l'école.

> L'aide aux devoirs et le renforcement scolaire sont les deux principales missions de l'ASP.

> L'association offre aux enfants des sorties éducatives pendant les vacances scolaires afin d'améliorer leur culture générale ainsi que leur ouverture sur le monde extérieur.

> L'association dispose de trois locaux:

- 57, avenue Aristide Briand
- 110-112, avenue Aristide Briand
- Salle d'expositions du collège Anatole France



Appel aux bénévoles:

Afin d'assurer sa mission, l'ASP a besoin de bénévoles. Si vous avez un peu de temps à consacrer aux enfants, rejoignez l'ASP.

■ ASSOCIATION PAVILLONNAISE POUR LA JEUNESSE ET LA CULTURE - APJC

23, allée Étienne Dolet

Président: Patrick Hervier

Directrice: Rosalinda Scalzone

0148020779

www.apjc.org

infos@apjc.org

> Accompagnement à la scolarité.

- Ensemble d'actions visant à offrir aux enfants des appuis et des ressources utiles dans leurs apprentissages et pour réussir à l'école.
- Les actions sont centrées sur l'aide aux devoirs ainsi que des activités culturelles et ludiques à vocation éducative.
- Elles contribuent à l'épanouissement personnel de l'enfant et l'accompagnent dans une relation sereine à l'école.

• Élémentaires: lundi 16 h 30/18 h 30 et jeudi 16 h 30/18 h 30.

• Collégiens: mardi 16 h 30/18 h 30 et vendredi 16 h 30/18 h 30.

• Lycéens: sur rendez-vous.



■ La facturation

> Toutes les activités proposées par la ville sont regroupées sur une seule facture qui détaille le coût par enfant et par type de prestation.

> Les moyens de paiement sont diversifiés :

- espèces, chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public),
- carte bancaire (à régler auprès de la régie centrale de l'Hôtel de ville),
- prélèvement automatique (formulaire de prélèvement disponible au service Enseignement - Jeunesse - Sports),
- Internet, après réception du titre, sur le site Internet de la ville, rubrique vos paiements en ligne, via l'application TIPI.

 www.les-pavillons-sous-bois.fr

■ LES TARIFS DES PRESTATIONS 2020-2021

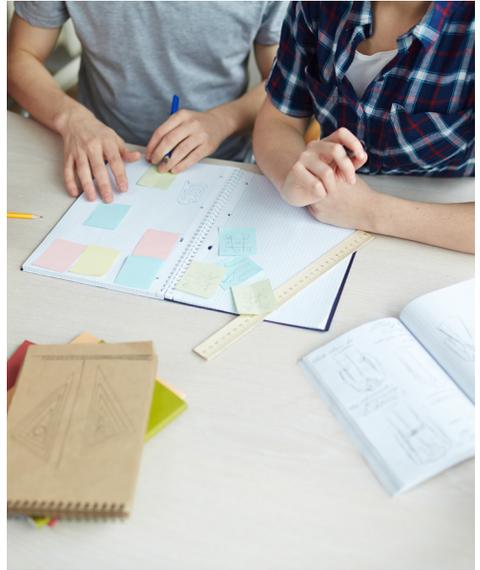
> L'ACCUEIL DU MATIN :

- Prix par enfant et par jour: 1,20 €
- À partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du matin, par enfant et par jour, est de 1,15 €

> LA RESTAURATION SCOLAIRE :

- Repas par enfant et par jour: 4 €
- Tarif occasionnel: 5,05 €

> Désormais, les parents n'ayant pas inscrit leur enfant, en mairie et ce jusqu'à régularisation, devront s'acquitter d'un tarif occasionnel de repas de 5,05 €. Cette décision a dû être adoptée afin de gérer au mieux les repas à préparer face au nombre croissant des enfants non inscrits qui déjeunent à la restauration scolaire.



> L'ACCUEIL DU SOIR ET L'ÉTUDE DIRIGÉE :

L'accueil du soir maternelle :

- 1,97 € par enfant et par jour
- À partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 1,86 €

L'étude dirigée de 16h30 à 18h :

- 1,97 € par enfant et par jour
- À partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 1,86 €

L'accueil du soir élémentaire de 18h à 19h :

- 1 € par enfant et par jour
- À partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 0,94 €



Une réduction pourra être accordée selon le barème établi par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en fonction du revenu de la famille et ce, sous certaines conditions.



■ LE QUOTIENT FAMILIAL

> La participation financière des familles est calculée en fonction des revenus. Une fois obtenu, le quotient familial est valable pour toutes les activités se rapportant à celui-ci : les classes transplantées, les mini-séjours, les centres de vacances et le Conservatoire municipal.

> Calculer le quotient familial est très simple. C'est le rapport entre le montant du revenu brut global (qui apparaît sur votre fiche d'imposition) divisé par 12 (le nombre de mois dans une année) et le nombre de parts fiscales. Ce calcul est renouvelable tous les ans.



Quotient Familial

=

Revenu brut global
annuel divisé par 12 mois

Nombre de parts fiscales

> Un module de calcul en ligne du quotient familial est disponible sur le site Internet de la ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr

■ LES AIDES FINANCIÈRES

> Selon les revenus du foyer, des aides financières peuvent être demandées à la CAF (notamment pour les séjours de vacances), au comité d'entreprise, ou encore, en fonction de la situation familiale, au CCAS.



■ Les adresses utiles

■ ÉDUCATION NATIONALE

> Rectorat de l'Académie de Créteil

4, rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex

0157 02 60 00

> Inspection Académique de Bobigny

8, rue Claude Bernard
93008 Bobigny cedex

014393 70 50

ce.dsden@ac-creteil.fr

> Circonscription de Livry-Gargan Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation nationale
48, boulevard Roger Salengro
93190 Livry-Gargan

0143 30 29 96

ce.09310501@ac-creteil.fr



> **DDEN - Fédération des Délégués
Départementaux de l'Éducation nationale**
Présidente de l'Union Locale: M^{me} Weintraub
23, rue Jules Vallès
93190 Livry-Gargan
☎ 0143 30 74 91
✉ dden.seine.saint.denis@gmail.com
✉ nicole.weintraub@wanadoo.fr

■ ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS EXTÉRIEURS

> **CIDJ: Centre d'Informations
et de Documentation pour la Jeunesse**
101, quai Branly
75015 Paris
☎ 0144 491200

> **CIO: Centre d'Information
et d'Orientation**
17, rue Auguste Polissard
93140 Bondy
☎ 0148 47 28 85
✉ cio.bondy@ac-creteil.fr

> **Centre de Protection Maternelle
Infantile (PMI)**
1, allée Louis Calmanovic
☎ 0148 47 93 59

■ LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

> Ces associations disposent de panneaux d'affichage et de boîtes aux lettres à l'entrée des établissements scolaires. Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent à la mi-octobre. Tous les parents d'élèves sont électeurs.

■ VACANCES SCOLAIRES 2020-2021 ZONE C

> La zone C comprend les académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.

- **Rentrée scolaire des élèves:**
le mardi 1^{er} septembre 2020.
- **Toussaint:** fin des cours le vendredi 16 octobre au soir, reprise des cours lundi 2 novembre 2020.
- **Noël:** fin des cours, vendredi 18 décembre 2020 au soir, reprise des cours, lundi 4 janvier 2021.
- **Hiver, zone C:** fin des cours, vendredi 12 février, reprise des cours, lundi 1^{er} mars 2021.
- **Printemps, zone C:** fin des cours, vendredi 16 avril 2021 au soir, reprise des cours, lundi 3 mai 2021.
- **Début des vacances d'été:** fin des cours, mardi 6 juillet 2021.

> Les classes vaqueront le vendredi 14 et le samedi 15 mai 2021.





L'accueil de loisirs



Informations:

Direction Éducation
Jeunesse - Sports
Bureau n° 7 - Hôtel de ville
☎ 0148 02 75 11/51/28

■ FONCTIONNEMENT

➤ Les centres de loisirs accueillent vos enfants le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 19h.

Un grand nombre d'activités est proposé aux enfants. Elles sont organisées et encadrées par des animateurs, et sélectionnées en fonction de leur groupe d'âge ou de leurs envies. Ils peuvent choisir entre des activités manuelles (peinture, perles, modelage), d'expressions corporelles (danse, théâtre) et physiques (jeux d'équipe, sports).

➤ L'année est rythmée par des thèmes à vocation pédagogique (comme l'apprentissage de la nature, de la géographie ou encore de l'histoire) ou ludique, en lien avec certains moments de l'année (les fêtes de fin d'année, le printemps, Halloween, etc.).

➤ De nombreuses sorties sont programmées : des pique-niques, balades en forêt, visites de fermes pédagogiques, de bases de loisirs ou encore séances de cinéma et visites de musées.

➤ La participation au centre de loisirs fait l'objet d'une tarification au mois.



Quotient Familial rentrée scolaire 2020-2021 Calculez votre quotient familial depuis le site Internet de la Ville	Tarif accueil de loisirs sans hébergement
Jusqu'à 256 €	2,76 €
De 257 à 516 €	3,02 €
De 517 à 773 €	3,29 €
Plus de 773 €	3,59 €

- Repas du midi: 4 €
- Tarif occasionnel: 5,05 €

➤ Désormais les parents n'ayant pas inscrit leur enfant en mairie et ce jusqu'à régularisation, devront s'acquitter d'un tarif occasionnel de repas de 5,05 €. Cette décision a dû être adoptée afin de gérer au mieux les repas à préparer face au nombre croissant des enfants non inscrits qui déjeunent à la restauration scolaire.

➤ L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par de Direction Départementale de la Cohésion Sociale.



■ LES CENTRES DE LOISIRS MATERNELS (DE 3 À 6 ANS)

École Eugène Fischer

2, allée Pierre Brossolette

☎ 0148 027459

École Fontenoy

25, allée Fontenoy

☎ 0148 492224

École Jean Macé

16, allée du Colonel Fabien

☎ 0148 501710

École Jules Verne

1-3, avenue Georges Pompidou

☎ 0148 477190

École Marguerite Léopold

Allée Louis Calmanovic

☎ 0148 490695

École Robillard (3-8 ans)

6-8, allée Robillard

☎ 0148 482834



■ LES CENTRES DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES (DE 6 À 12 ANS)

École Jean Macé

16, allée du Colonel Fabien

☎ 0148 501710

École Jules Verne

1-3, avenue Georges Pompidou

☎ 0148 021532

École Julie-Victoire Daubié

55, avenue Aristide Briand

☎ 0141 641790

École Monceau

25, allée Fontenoy

☎ 0148 491149

École Pierre Brossolette

4, allée Pierre Brossolette

☎ 0148 027457



■ ATOUT'SPORTS ET LOISIRS (DE 12 À 17 ANS)

> Le centre Atout'sports et loisirs propose aux jeunes Pavillonnais, dès l'entrée au collège, des sorties culturelles et sportives pendant les vacances scolaires, de 10 h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

- Tarif adhésion: 6,06 €.
- Les sorties sont facturées entre 1 et 5 €.

> Les inscriptions sont enregistrées sur le lieu d'accueil à la salle Jean Moulin, pendant les vacances scolaires.



Service des Sports

☎ 0148027573

■ LES CENTRES DE VACANCES

> Des séjours de vacances sont organisés par la ville pour les enfants Pavillonnais et rythment les saisons avec la découverte d'activités sportives et culturelles.

- 1 séjour d'hiver, en février, avec pratique du ski



- 4 séjours d'été pour les enfants de 6 à 12 ans
- 1 séjour d'été pour les jeunes de 13 à 15 ans

> Les dates d'inscriptions et les informations sont communiquées grâce à des documents distribués dans les écoles.

> Les tarifs des centres de vacances sont soumis au quotient familial.



Informations :

☎ 0148027597

■ ASSOCIATION APJC

> L'APJC accueille chaque semaine les enfants et les jeunes, de la maternelle au lycée, pour des temps d'animation et des ateliers de loisirs, tels que: éveil multi-activités, petits scientifiques, créa'loisir, dessin-peinture, théâtre, anglais, danse indienne, modern jazz et hip-hop.

> L'espace jeunes accueille les adolescents de 11 à 14 ans:

- les mercredis, de 18h15 à 19h45, pour des activités multisports;
- les samedis de 14 h à 18 h pour des animations de loisirs et des sorties;
- lors des vacances scolaires du lundi au vendredi pour des animations culturelles, culinaires, ludiques ou sportives ainsi que des sorties;

> Les jeunes, accompagnés par un animateur expérimenté, ont également l'opportunité d'organiser un séjour de vacances.

> La Boussole propose un accueil libre, destiné aux 15/17 ans, ouvert le jeudi de 18h à 20h, pour un temps d'animation et d'accompagnement de projets.

☎ 0148020779



■ Espace des Arts

■ SPECTACLE
CINÉMA - EXPOSITION

■ ESPACE DES ARTS
SALLE PHILIPPE NOIRET

■ Présidente: Catherine Leconte

■ Directrice: Séverine Houy

► L'association a pour mission la diffusion culturelle sur la ville au travers plusieurs disciplines artistiques: spectacle, cinéma et exposition.

► Ayant la gestion de la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts (850 places assises), elle programme des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour etc. Chaque année, fin mai, le Pavillons Jazz Festival accueille des artistes de qualité souvent de renommée internationale.

► Le cinéma (329 places) est ouvert tous les jours avec en moyenne 4 films à l'affiche par

semaine. Il est équipé d'un projecteur Sony 4K, d'un écran de 12 m et offre un son 7.1. La salle est classée Art et Essai Label Jeune Public et propose une programmation riche entre films populaires et films indépendants. La dynamique est assurée par l'organisation d'événements thématiques autour des films et de nombreuses animations pour les enfants.

► Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot située au 1^{er} étage de l'Espace des Arts, sont programmées une dizaine d'expositions par an. Le lieu met un point d'orgue à donner une visibilité aux artistes émergents. Du lundi au dimanche.

► La billetterie spectacle est ouverte du lundi au samedi de 14 h à 19 h 30 et le mercredi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.



Espace des Arts

Place Charles de Gaulle
144, avenue Jean Jaurès
93320 Les Pavillons-sous-Bois



www.espace-des-arts.fr

Pour acheter vos places en ligne:
<http://billetterie.espace-des-arts.fr>

Pour acheter vos places de cinéma en ligne:
<http://billetteriecinema.espace-des-arts.fr>



0141551280



espacedesarts@wanadoo.fr



EspacedesArts93
Pavillons Jazz
Galerie Jean-Baptiste Claudot



EspacedesArt93
[galerie_jbc](https://www.instagram.com/galerie_jbc)



EspacedesArts93





■ Conservatoire Hector Berlioz

■ MUSIQUE, DANSE, ART DRAMATIQUE



77-79, allée Danielle Casanova

☎ 0141551760

Fax : 0148487796

✉ conservatoire@lespavillonssousbois.fr

📅 Saison culturelle Hector Berlioz

👤 Directeur : Frédéric Loisel

➤ Présent depuis plus de 30 ans, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000.

Sa capacité est de 600 élèves pour 40 enseignants.

Les pré-inscriptions sont enregistrées dès le mois de juin pour la saison suivante et les inscriptions définitives, fin août.

➤ Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h; le mercredi de 9h15 à 18h.

Le conservatoire est fermé les samedis et dimanches (sauf concerts ou spectacles)

■ POUR LES ENFANTS

■ LA MUSIQUE

➤ La formation musicale : éveil dès la moyenne section de maternelle



Les pratiques individuelles

Observation dès le CP

- **Claviers :** piano
- **Cordes :** violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique (dès 8 ans)
- **Musiques Actuelles :** guitare électrique et guitare basse, guitare jazz, chant
- **Percussions :** batterie, percussions
- **Vents :** clarinette, saxophone, trompette, saxhorn, flûte traversière
- **Musiques Anciennes :** flûte à bec, hautbois baroque
- **Voix :** chant lyrique
- **MAO :** Musique Assistée par Ordinateur

Les pratiques collectives

- Chorale, Maîtrise, Chœur adulte, Ars Lyrica
- Orchestre : 1^{er}, 2^e et 3^e cycle
- Ateliers musiques amplifiées, Big Band
- Ensemble de percussions, guitares, musique de chambre, soundpainting, FM créativité

■ LA DANSE

➤ La danse classique et contemporaine
Éveil dès la moyenne section de maternelle
Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

■ L'ART DRAMATIQUE

Cycle 1 (enfant) : 9-12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13-18 ans

N.B. : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). À chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.



■ POUR LES ADULTES

■ LES PRATIQUES COLLECTIVES

Ars Lyrica, chœur adulte, Big Band, danse

■ LES PRATIQUES MUSICALES

- Formation musicale (cours collectif)
- Instruments (cours individuel)

Modalités d'inscriptions

Pièces à fournir :

- Une photo d'identité
- La feuille d'imposition de l'année en cours
- Un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public



■ TARIFS ANNUELS 2020-2021

➤ Calculez votre quotient familial à partir de la formule ou depuis le site Internet de la ville (www.les-pavillons-sous-bois.fr) et découvrez le tarif dans le tableau ci-après. Chaque discipline représente un tarif.



Calcul
du quotient familial (QF)

=

Revenu brut global
annuel divisé par 12 mois

Nombre de parts fiscales

➤ Pour les personnes n'habitant pas la ville des Pavillons-sous-Bois, les tarifs sont majorés de 60 %.

N.B. : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). À chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.

TARIFS 2020-2021

Formation
musicale
Instrument Danse
Art Dramatique

Formation Musicale
Instrument Danse

Danse
Chorale
Big Band

Formation
musicale
Instrument

QF	Éveil	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adulte	Adulte
Jusqu'à 253 €	35,53 €	35,53 €	44,42 €	53,30 €	44,42 €	53,30 €
De 254 à 511 €	50,33 €	50,33 €	62,92 €	75,50 €	62,92 €	75,50 €
De 512 à 765 €	71,07 €	71,07 €	88,84 €	106,60 €	88,84 €	106,60 €
De 766 à 1024 €	100,69 €	100,69 €	125,84 €	151,01 €	125,84 €	151,01 €
De 1025 à 1277 €	136,20 €	136,20 €	170,26 €	204,33 €	170,26 €	204,33 €
De 1278 à 1535 €	183,59 €	183,59 €	229,48 €	275,39 €	229,48 €	275,39 €
De 1536 à 1789 €	213,21 €	213,21 €	266,51 €	319,82 €	266,51 €	319,82 €
De 1790 à 2047 €	242,81 €	242,81 €	303,51 €	364,22 €	303,51 €	364,22 €
Plus de 2047 €	260,58 €	260,58 €	325,71 €	390,86 €	325,71 €	390,86 €



Bibliothèque municipale

> Tout au long de l'année, retrouvez à la bibliothèque des nouveautés pour tous et pour tous les goûts : romans, documentaires, textes lus, bandes dessinées, mangas, ainsi que de la presse.



8, allée Robillard

☎ 01 48 47 95 54

✉ bibliotheque@lespavillonssousbois.fr

Catalogue en ligne :

🌐 lespavillonssousbois.bibenligne.fr

👤 Directrice : Caroline Souesme Châlons

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

- mardi : de 14 h à 18 h
 - mercredi : de 10 h à 18 h, sans interruption
 - jeudi : uniquement pour les accueils de groupes (classes, structures petite enfance,...)
 - vendredi : de 14 h à 18 h
 - samedi : de 10 h à 18 h, sans interruption
- Fermeture le dimanche et le lundi.

INSCRIPTIONS

> Vous pouvez télécharger et imprimer les documents nécessaires pour vous inscrire à la bibliothèque sur le site de la bibliothèque ou de la ville.



> Inscription gratuite pour les enfants jusqu'à 18 ans et pour les personnes allocataires du RSA.

> Cotisation annuelle 2020 :

- 4 € pour les adultes pavillonnais
- 6,20 € pour les adultes non pavillonnais

PROGRAMME DES ANIMATIONS 2020

> La bibliothèque propose tout au long de l'année des rendez-vous pour tous les goûts et tous les âges.

POUR LES TOUT PETITS DE 0 À 3 ANS :

Racomptines :

Pour les tout petits et leurs parents, un moment de complicité à la découverte des rythmes, des sons, des histoires et des chansons !





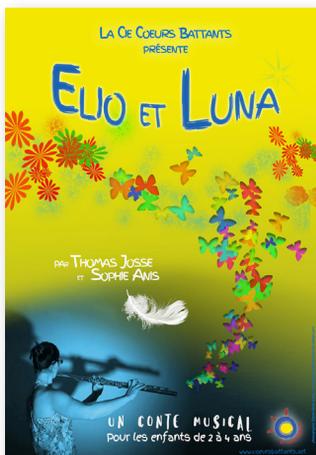
- Samedi 3 octobre 2020 à 10 h
- Samedi 7 novembre 2020 à 10 h
- Samedi 5 décembre 2020 à 10 h

■ **POUR LES ENFANTS DE 2 À 4 ANS :**

- Samedi 14 novembre 2020 :
2 séances au choix : 10 h 15 et 11 h 15.

Elio et Luna :

Un conte musical pour flûte et voix par Thomas Josse et Sophie Anis



■ **POUR LES PLUS GRANDS À PARTIR DE 5 ANS :**

Contes à la carte :

Il était une fois un conteur à la bibliothèque... Thomas Josse partage avec vous ses plus beaux contes fantastiques et merveilleux.

- Samedi 26 septembre 2020 à 15 h
- Mercredi 7 octobre 2020 à 15 h
- Mercredi 9 décembre 2020 à 15 h

■ **POUR LES ADOS/ADULTES :**

Dictées :

- Vous maîtrisez les subtilités de la langue

française? En êtes-vous sûrs? La dictée est une occasion conviviale de mettre à l'épreuve vos connaissances et de (re-)découvrir des règles alambiquées.

- Samedi 10 octobre 2020 à 15 h
- Samedi 21 novembre 2020 à 15 h

Conférences 2020

HISTOIRE DE L'ART



Conférences d'histoire de l'art

Sylvie Testamarck vous fait découvrir la vie et l'œuvre des grands peintres.

- William Turner (1775-1851):
samedi 19 septembre 2020 à 15 h
- Albrecht Dürer (1417-1528):
samedi 17 octobre 2020 à 15 h
- Balthus (1908-2001):
samedi 28 novembre 2020 à 15 h

Présentation d'ouvrages

- Rentrée littéraire:
samedi 3 octobre 2020 à 15 h
- Et pour Noël, j'offre quoi? Des idées de livres pour vos cadeaux de Noël:
samedi 5 décembre 2020 à 15 h
- Et d'autres dates à venir pour 2021...

Pensez à réserver votre place auprès des bibliothécaires.



■ Équipements sportifs municipaux

> La ville met des équipements sportifs à disposition des associations et des écoles pavillonnaises et se charge de leur entretien.

■ SALLE DE SPORTS LINO VENTURA

🏠 3, allée de Berlin

☎ 0148 02 74 01

☎ 06 20 09 86 81

Activités multisports

■ STADE LÉO LAGRANGE



🏠 20, avenue Anatole France

☎ 0148 48 12 43

☎ 06 03 80 18 36

ÉQUIPEMENTS:

- 1 terrain de football engazonné
- 1 terrain de football en gazon synthétique
- 1 gymnase
- 4 courts de tennis couverts (2 en green-set, 2 en terre battue)
- 2 courts de tennis extérieurs (en béton poreux)

- 1 terrain de basket (extérieur)
- 1 terrain de handball (extérieur)
- 1 stabilisé gris

> Cette année, la ville a procédé à la réfection de la piste d'athlétisme et du terrain de foot synthétique.



■ GYMNASSE JEAN MACÉ

🏠 53, avenue Aristide Briand

■ DOJO MICHEL DECLÈVE

> Salle de judo, jujitsu, karaté, gymnastique d'entretien, yoga.

🏠 7, allée de Berlin.

Entrée par le parking de la Salle de Sports Lino Ventura

☎ 014155 0324

■ SALLE DE TENNIS DE TABLE

> Cour de l'école Jean Macé

🏠 53, avenue Aristide Briand

■ SALLE DE GYMNASTIQUE DE L'ESPACE DES ARTS

🏠 144, avenue Jean Jaurès



■ Les associations sportives de la ville

■ SEP OMNISPORT

Présidé par Agnès Rol

> Les associations sportives de l'athlétisme/ gymnastique, du basket-ball, du cyclisme, du football, de la pétanque et du tennis de table sont regroupées au sein du SEP omnisports.

> Stade Léo Lagrange
20, avenue Anatole France

Contacts :

Secrétariat : Sophie Duca : ☎ 0148 47 86 60

✉ seppav@free.fr

■ SEP ATHLÉTISME

Présidé par Jean-Pierre Roux

> **Âge :** à partir de 6 ans (au 1^{er} septembre 2020). Catégorie Baby : 3, 4 et 5 ans (au 1^{er} septembre 2020).

> **Lieu d'entraînement :** Stade Léo Lagrange

> **Activités proposées :** Courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche. Cross en hiver, renforcement musculaire, course sur route.

> **Horaires :**

- Baby : 3 séances le samedi matin
- Autres catégories : mardi, mercredi et vendredi soir.

> **Cotisations :**

- 130 € par an selon la catégorie.
- 160 € par an pour la catégorie Baby.

> **Inscriptions :**

Une permanence est organisée au stade Léo

Lagrange le mardi et le vendredi de 18h30 à 19h30 pendant tout le mois de septembre (ou sur rendez-vous).

> **Attention :** seuls les dossiers complets pourront être acceptés.

> Le formulaire d'inscription avec la liste des pièces à joindre au dossier est téléchargeable sur le site Internet : 🌐 www.sep-athletisme.clubeo.com

> Le nombre de places pour la catégorie Baby est limité. Pré-inscription obligatoire par téléphone ou SMS.

> Reprise des entraînements : le mardi 1^{er} septembre 2020

Contacts : Agnès Rol ☎ 066816 08 67
(par SMS ou à partir de 19 h)

🌐 www.sep-athletisme.clubeo.com

🏠 20, avenue Léo Lagrange
Les Pavillons-sous-Bois

■ SEP GYMNASTIQUE

Présidé par Jean-Pierre Roux

> **Activités proposées :** gymnastique d'entretien, step, Zumba, stretching, cours de pilates.

> **Âge :** à partir de 16 ans

> **Lieu d'entraînement :** Espace des Arts, 144 avenue Jean-Jaurès (studio de danse)

> **Horaires :**

- Lundi : 9 h15-10 h15 ; 18 h15-21 h15
- Mardi : 9 h15-13 h15 ; 19 h-21 h
- Mercredi : 18 h15-20 h15
- Jeudi : 18 h15-21 h15
- Vendredi : 9 h15-13 h15 ; 19 h-21 h

> **Cotisations :**

- 125 € par an (paiement en deux fois possible)
- Pour une inscription après le 1^{er} octobre, 130 €
- Inscription de septembre à janvier ou de février à juin : 80 €



> Sport



- Pour les Seniors (+ de 60 ans) groupe du matin : 117 €
- > Pas de cours pendant les vacances scolaires.
- > **Inscriptions :**
Lors du forum des associations, le dimanche 13 septembre, ou auprès des professeurs.
- > Un cours d'essai gratuit.
- > **Pièces à fournir :**
 - un certificat médical
 - un bulletin d'inscription
 - un chèque libellé à l'ordre du SEP ATHLÉTISME
 - deux photos d'identité
 - une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent

Contacts :

Jean-Pierre : ☎ 0688682441 à partir de 20h

Sophie Duca : ☎ 0148478660

(lundi, mardi, jeudi et vendredi matin)

■ SEP BASKET-BALL

Présidé par Nathalie Anicet

- > **Âge :** à partir de 5 ans
- > **Lieux d'entraînement :** salle de Sports Lino Ventura et gymnase Léo Lagrange
- > **Cotisations :**
 - Le montant des cotisations est compris entre 125 € et 170 €, selon les catégories.
 - Tarif réduit pour les catégories filles.
- > **Modalités d'inscription :**
Inscription sur place. Pour certaines catégories des essais seront réalisés.

Contact :

Nathalie Anicet : ☎ 0660332900

(appels à partir de 20h. Merci de privilégier l'envoi de SMS)

✉ sepbasket@yahoo.fr

🏠 20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

■ SEP CYCLISME TEAM CYCLISTE STADE DE L'EST PAVILLONNAIS

Présidé par Jean-Paul Travaillé

- > **Activités proposées :** Cyclisme sur route; VTT
- > **Age :** Adultes pour le cyclisme sur route; 8/14 ans pour le VTT
- > **Lieu d'entraînement :** rendez-vous à la salle de sports Lino Ventura
- > **Horaires :** Les mercredis de 13h45 à 16h30 pour le VTT
- > **Cotisation annuelle :**
 - 100 € pour le VTT;
 - 180 € cyclisme sur route.
- > **Modalités d'inscription :** mercredi 16 septembre 2020 à 13h45 au gymnase Lino Ventura

Contacts :

Jean-Paul Travaillé ☎ 0664276963

✉ jptravaill@hotmai.fr

🌐 www.teamcyclistesep.fr

📍 20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

- > **Modalités spécifiques :** Consulter le site internet de la section.

■ SEP FOOTBALL

- > **Âge :** à partir de 6 ans
- > **Lieu d'entraînement :** Stade Léo Lagrange
- > **Cotisation annuelle :** 200 €
- > **Inscriptions :** Le mercredi 2 septembre de 14h à 17h
- > Les horaires d'entraînements seront communiqués sur le site Internet du SEP Football, à partir du mois de septembre.

Contact : Redouane Merhoum

☎ 0627998774 de 14h à 19h.

🌐 sep-football.footeo.com



■ SEP PÉTANQUE

Présidé par David Batista

- > **Âge** : à partir de 5 ans
- > **Lieu d'entraînement** :
Stade Léo Lagrange 20, avenue Anatole France
- > **Horaires** : à partir de 14h
- > **Cotisation annuelle** :
 - Seniors : 50 €
 - Juniors : 10 €
 - Gratuit pour les moins de 16 ans
- > **Modalités d'inscription** :
Documents à fournir
 - Certificat médical de moins de 3 mois
 - Adhésion : 50 €
 - 1 photo d'identité
 - Remplir le formulaire d'inscription

Contact : David Batista ☎ 0620124033

✉ batista.david@hotmail.com

📱 f SEP Pétañque

🏠 20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

■ SEP JUDO - KARATÉ

Présidé par Abdelkader Ouchenir

- > **Activités proposées** :
 - Éveil-judo (dès 4 ans)
 - Judo (dès 6 ans, enfants ados, adultes et seniors)
 - Taïso (gymnastique de mise en forme : ados, adultes, seniors)
 - Kendo
 - Sport Chanbara (dès 4 ans)
 - Jujitsu (ados-adultes)
 - Karate-Shotokan, (à partir de 10 ans)
- > **Lieu d'entraînement** :
Dojo Michel Declève - 7, allée de Berlin (entrée par le 5, parking de la Salle de Sports Lino Ventura)

- > **Cotisation annuelle 2 cours/semaine/ discipline** :
 - (Éveil-Baby) Judo : 200 €,
 - Taïso : 200 €
 - Ceinture Noire : 200 €
 - Judo, Jujitsu, sport Chanbara (enfants) : 202 €
 - Judo, Jujitsu, Kendo, sport Chanbara (adultes) : 242 €
 - Karate-Shotokan, (à partir de 10 ans) : 240 €
 - Tarif dégressif pour le même foyer fiscal.

> **Modalités d'inscription** :
Permanence dès le samedi 5 septembre 2020, aux heures de cours.

- > **Documents à fournir** :
 - Fiche d'inscription à remplir (possibilité de l'imprimer depuis le site)
 - Licence-assurance à signer
 - Une photo d'identité
 - Une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent
 - Un certificat médical d'aptitude (avec mention apte à la pratique en compétition si vous souhaitez participer aux compétitions)

Contacts :

☎ fixe (bureau) : 014155 0324

☎ Portable club : 0658758096

✉ contact.sepj@gmail.com

🌐 sep-judo.fr

🏠 7, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

- > **Modalités spécifiques** :
Accès sauna et salle de musculation gratuit pour les adhérents.

■ SEP TENNIS

Présidé par Mireille Briand

- > **Loisir et compétition**
- > **Âge** : à partir de 4 ans



> Lieu d'entraînement :

stade Léo Lagrange – Club House
4 terrains couverts (2 en dur et 2 en terre battue), 2 découverts (quick)

> Cotisations :

- À partir de 180 € pour les enfants et 240 € pour les adultes.
- Possibilités de paiement en plusieurs fois.
- Remise famille à partir de la 2^e personne.
- Remise fidélité à partir de la 3^e année consécutive.

> Inscriptions :

• À partir du 24 août : lundi, mardi et jeudi de 17h à 21h, mercredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 16h.

• Au forum des associations.

Fiches d'inscriptions (tarifs et créneaux) à télécharger en 1^{er} page sur le site du club :

 www.tennis pavillons.fr

Documents à fournir :

- Certificat médical.
- Justificatif de domicile pour les Pavillonnais.
- Fiche d'inscription complète.
- Règlement.

Contact :

Dalibor Spasojevic (Directeur Sportif)

 0148488330

 contactseptennis@gmail.com

 tennis pavillons.fr/club-tennis-pavillons

 20, avenue Anatole France
Les Pavillons-sous-Bois

■ SEP TENNIS DE TABLE

Présidé par Cédric Bedouet

> Âge : à partir de 7 ans

> Lieu d'entraînement : salle située dans la cour de l'école Jean Macé 53, avenue Aristide Briand.

> Horaires :

Entraînements dirigés : mercredi de 16h à 22h selon les groupes.

Entraînements libres : lundi à partir de 19h30.

Possibilité le jeudi, selon disponibilités.

> Cotisations :

- Seniors : 155 €, Adultes : 155 €, Jeunes : 145 €, Féminines : 75 €.
- Supplément pour ceux qui participent aux individuelles de 33 € à 53 € suivant la catégorie.

Contact : Francis Boulogne (secrétaire)

 06 26 95 46 89

 ttsep@yahoo.fr

 www.septennisdetable.clubeo.com

■ BADMINTON CLUB PAVILLONNAIS ET RAINCÉENS 93 – BCPR93

Présidé par Axel Berger

> Activité proposée : Badminton loisirs et compétitions

> Age : de 8 à 99 ans

> Lieux d'entraînement : Salle de Sports Lino Ventura et Gymnase Léo Lagrange

> Horaires :

• Salle de sports Lino Ventura : lundi et mercredi de 17h30 à 22h15

• Stade Léo Lagrange : samedi de 13h30 à 19h

> Cotisation annuelle : 150 €

> Modalités d'inscription :

Fiche de renseignements/cotisation/
Certificat médical

Contacts :

Pour la section Adultes :

Pascal Charret  06 61 20 54 14

Pour la section Jeunes :

Xavier Masson  06 75 73 39 56



- ✉ Adultes: bad.bcp93@gmail.com
- ✉ Jeunes: jeunes.bcp93@gmail.com
- 🌐 www.bcpr93.fr
- 🏠 17, allée Ledru Rollin
93320 Les Pavillons-sous-Bois

> Modalité spécifique: La bonne humeur

■ LES QUILLEURS D'ÉLITE MÖLKKY CLUB LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Présidé par Fabien Mignot

- > Activité: Mölkkky
- > Age: à partir de 5 ans minimum (mineurs accompagnés d'un adulte)
- > Lieu d'entraînement: Stade Léo Lagrange, 20, avenue Anatole France
- > Horaires: les samedis de 10 h à 12h
- > Cotisation annuelle: 20 € (adultes), 15 € (pour les - 18 ans)
- > Modalités d'inscription: sur place lors des sessions de jeu ou par courriel

Contacts:

- Fabien Mignot 📞 06 30 28 44 63
- ✉ lesquilleursdelite@hotmail.com
- 🌐 📌 Les Quilleurs d'Élite
- 🏠 2, allée des Archers
93320 Les Pavillons-sous-Bois

■ YOGAMINAD'S

Présidé par Virginie Perbal

- 📞 06 01 06 57 55
- > Siège: 10, allée Jean-Macé - Les Pavillons-sous-Bois
- > Activités proposées: cours de yoga
- > Age : à partir de 14 ans

> Lieu d'entraînement:

Dojo Michel Declève le jeudi de 18 h 30 à 20 h ou de 20 h à 21 h 30, en dehors des vacances scolaires.

> Cotisations:

- Adhésion à l'association: 5 €
- 250 € pour les adultes (1h30 par semaine) à l'année ou 90 € au trimestre.

> Inscriptions:

Aux horaires des cours ou au Forum des associations.

> Reprise des cours le 24 septembre 2020.

Contacts:

- Professeure: Catherine Le Gallo
- 📞 0612541716